

SAIZY

Nièvre, canton Tannay,
arrondissement Clamecy, 133 habitants
I.S.M.H. 1926

La commune de Saizy se situe à 12 km de Tannay et 23 km de Clamecy.

La nomination à la cure appartenait avant la Révolution à l'abbé de Vézelay. La paroisse faisait partie des châtelainies de Monceaux-le-Comte et de Neuffontaines.

L'église Saint-Denis, dont les parties les plus anciennes remontent au XIII^e s., a été agrandie au XV^e s. par la construction d'un bas-côté au sud et a subi d'importantes restaurations, notamment au XIX^e siècle.

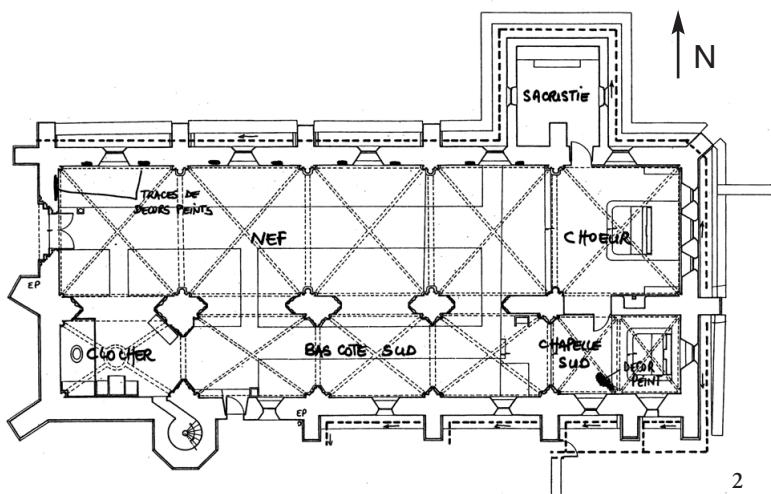
Nous croyons devoir reproduire la description qu'en donne l'historien d'art Marcel Anfray :

« Elle comprenait, à l'origine, une nef de trois travées suivie d'un chœur à chevet plat de deux travées, et une chapelle au midi.

« La nef est couverte de trois croisées d'ogives profilées d'un tore en amande sur bandeau ; les doubleaux sont formés de deux rouleaux : celui du dessus est garni de deux tores, celui de dessous a les angles abattus et les clefs sont ornées de petites rosaces de feuillages. Les arcs de la voûte retombent sur des colonnes



1



2

Saizy (Nièvre) - Église Saint-Denis

1. Clocher façade sud

2. Plan



1

Saizy (Nièvre) - Église Saint-Denis

1. Façade occidentale

2. Façade nord

engagées dans les pilastres adossés aux massifs rectangulaires séparant la nef du bas-côté. Les chapiteaux, couronnés de minces tailloirs polygonaux moulurés, sont décorés de feuillages délicatement ciselés et de crochets, et les bases, formées de deux tores séparés par une petite gorge, reposent sur des socles polygonaux. Les grandes arcades en tiers-point sont ornées de moulures prismatiques entre de larges gorges. Un parement de 2 m 50 environ s'étend entre les clefs des arcades et celles des formerets. La nef est éclairée au nord par de simples fenêtres en cintre légèrement brisé avec des appuis très ébrasés et, à l'ouest, par une petite rose quadrilobée. Le bas-côté, éclairé par de petites fenêtres en tiers-point très désaxées et, à l'occident par une fenêtre en tiers-point à double division et remplage flamboyant, est couvert de croisées d'ogives à moulures prismatiques qui retombent directement sur des bases à facettes, reposant sur de hauts socles, ornées d'un petit tore. Les doubleaux épais, de même profil que les arcades, descendent jusque sur les socles.

« Les deux travées du chœur, sensiblement plus étroite que la nef, sont couvertes de croisées d'ogives formées d'un tore en amande sur bandeau comme celles de la nef ; l'arc

trionphal présente le même profil que les arcs de la nef, alors que le doubleau est formé d'un seul rouleau aux arêtes vives ; l'une des clefs est décorée de l'Agneau et l'autre d'une rosace. Les nervures retombent sur des colonnettes d'angle, couronnées de chapiteaux ornés de feuillages stylisés et naturels. Le chœur est éclairé, au nord, par deux fenêtres en cintre légèrement brisé et, à l'est, par trois baies en lancette, celle du milieu étant plus haute. Un cordon de profil torique règne sous



2

l'appui des fenêtres en se décrochant pour passer sous la fenêtre médiane. La chapelle située au sud, dans le prolongement du collatéral, est également éclairée par deux petites fenêtres en tiers-point et une troisième percée dans le mur de fond ; elle est couverte de deux croisées, dont les ogives formées d'un tore en amande, se terminent en sifflet pénétrant dans le mur ; l'une des clefs est ornée d'une croix, l'autre d'une petite rosace.

« À l'extérieur, dans la façade, épaulée par un puissant contrefort au nord et par une grosse tour au sud, s'ouvre le portail en tiers-point sous de nombreuses voussures garnies de tores alternant avec des gorges, qui retombent sur trois colonnettes de chaque côté, couronnées de chapiteaux ornés de feuilles de vigne finement ciselées avec tailloirs circulaires moulurés ; l'archivolte retombe sur des consoles décorées de feuilles de chêne et de vigne. Le tympan est garni d'un trèfle sur lequel se profile une croix fleuronée avec, au centre, l'Agneau sur disque quadrilobé.

« La tour carrée, épaulée aux angles par quatre contreforts à retraites placés de biais, est ajourée à l'étage inférieur par la double baie en tiers-point à remplage flamboyant de la première travée du collatéral sud sur laquelle elle se dresse. Au premier étage, s'ouvrent sur chaque face deux petites baies jumelles en tiers-point, et quatre lucarnes sont percées dans la pyramide octogonale en charpente. Elle est flanquée, à l'angle sud-est, d'une tourelle d'escalier. Entre les contreforts de la façade nord de la nef s'ouvrent des fenêtres simples, assez hautes mais très étroites, et entre les deux contreforts d'angle qui épaulent le chevet, le mur de fond est ajouré de trois baies, dont l'une, au milieu, est plus haute. Une petite porte latérale, percée au XV^e s., est surmontée d'une archivolte en tiers-point, et des armoiries timbraient le tympan. »

L'église de Saizy conserve plusieurs objets intéressants : une toile peinte, du XVIII^e s., classée Monument historique, représentant l'Adoration des Mages ; une statue en pierre, du XVI^e s., classée Monument historique, représentant saint Denis ; une statue en pierre, de la fin du XVI^e s., représentant une Vierge à l'Enfant, inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Une statue du XVI^e s., représentant saint Jean-Baptiste, et un Christ en croix, bois peint du XVII^e s., sont également inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Pour des travaux d'assainissement et la stabilisation des charpentes, la Sauvegarde de l'Art français a accordé 8 000 € en 2006.

Fabrice Cario



Vue intérieure vers l'abside

R. de Soultrait, *Répertoire archéologique du département de la Nièvre*, Paris, 1875, col. 63-64.

M. Anfray, *La cathédrale de Nevers et les églises gothiques du Nivernais*, Paris, 1964.